

CHAPELLE SAINT-ESPRIT -

(ancienne chapelle Laënnec) rue Etienne Gourmelen QUIMPER -

BULLETIN de LIAISON des « Ouvriers du Saint-Esprit.

- affiliée à l'association « L'Œuvre de Saint-Joseph » -

N° 23 du 20 mars 2018

Rédaction : Jacques Pensec 10 rue du Port 29750 Loctudy.

Courriel : saint.esprit.chapelle@sfr.fr

<http://lesouvriersdubondieu.com>

« *La bonne nouvelle* » : Après la succession des coups de vent et des pluies innombrables de cet hiver sur notre pointe du Finistère, je sens qu'arrivent à grande vitesse la luxuriante luminosité des levers et des magnifiques couchers de soleil sur notre Atlantique tout proche. Encore peut-être quelques jours mais je le vois dans la nature, le printemps s'avance. Avec lui, nous aurons droit aux marguerites le long des routes et aux pruniers sauvages recouverts de multiples fleurs blanches dans les haies bretonnes.

Avec le printemps arrivent aussi les bonnes nouvelles et pour une nouvelle, c'est une très bonne que nous vous annonçons. Avec l'accord du conseil d'administration, je viens de transmettre à une entreprise de charpente la commande de la mise en sécurité de la chapelle. Grâce à vous, grâce à vos dons à la Fondation du Patrimoine depuis 2015, grâce à un don particulier de la même Fondation, grâce à la subvention de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de la Bretagne (DRAC), grâce à vos dons et cotisations à l'association, nous bouclons financièrement cet investissement de 59 205,25 €. Oui, vous lisez bien : 59 205,25 €.

Bravo et merci à vous tous. Merci à l'équipe de la Fondation du Patrimoine, merci au personnel de la DRAC Bretagne et au STAP du Finistère et merci aux Ouvriers du Saint-Esprit qui m'entourent, qui me conseillent et qui font très attention à toutes nos dépenses, même les plus petites.

« *Les travaux par tranches* » : Nous avons appelé cette première étape de la rénovation, la tranche 1. Les travaux de cette tranche vont consister en un étaieage du transept et de la croisée pour permettre sa réouverture au public. L'étaieage est conçu de façon à permettre le libre accès de l'ensemble de la chapelle. Comme l'écrit le charpentier « cette opération ne constitue pas une solution pérenne pour l'édifice mais permet de le sécuriser le temps d'organiser un chantier de restauration de plus grande ampleur. »

Les travaux doivent durer un mois. Nous aurons donc besoin au début de juillet d'une équipe de « nettoyeurs » pour redonner une belle allure à notre chapelle et préparer son ouverture au public avec l'objectif des Journées Européennes du Patrimoine, les 15 et 16 septembre 2018.

Et pour ne pas perdre la main, dès maintenant, nous commençons à préparer les tranches suivantes. La tranche 2 concernera la rénovation de la nef, la tranche 3 celle du chœur et la tranche 4 celle du transept et de la croisée (cf.plan au verso). Et pour les dates, nous prévoyons : 2019, 2020, 2021. Ces travaux concernent la partie inscrite de notre monument historique. Actuellement, je transmets aux entreprises des demandes de devis pour les corps de métiers concernés : charpentier, maçon et couvreur. Nous devons aussi sélectionner un architecte du patrimoine qui interviendra comme maître d'œuvre et coordonnateur des travaux.

« *Les finances* » : Comment financer ces travaux, et dans un premier temps, la tranche 2 ? Nous allons signer un avenant avec la Fondation du Patrimoine, avenant qui sera la continuité de la convention que nous avons signée avec elle en 2015. Cet avenant sera signé dès que nous aurons reçu les devis et fait une sélection d'entreprises. Nous comptons aussi beaucoup sur vos cotisations et/ou dons à l'association. A ce jour, nous sommes 250 adhérents et couples adhérents à avoir cotisé à l'association, c'est-à-dire depuis le 5 octobre 2013, date de notre assemblée générale de constitution. C'est un bon chiffre, nous dit-on, quand on compare avec d'autres associations. Merci d'ailleurs de mettre à jour votre cotisation 2018 et merci à ceux qui l'on déjà fait.

Si les finances sont au rendez-vous, cette tranche 2 – rénovation de la nef – pourra démarrer en 2019.

Je vous promets de demander - avec insistance - au Saint-Esprit de nous donner un « coup de main » et je souhaite que vous m'accompagniez - si vous le souhaitez - dans cette démarche. Si vous pensez que la Sainte Vierge est plus efficace, n'hésitez pas. Mais attention de ne vexer « personne » !

« *L'intérieur de la chapelle* » : cet intérieur n'est pas classé et nous sommes libres de sa rénovation. Cependant, comme nous sommes plutôt des néophytes, nous préférons recevoir un conseil avant d'entendre des critiques pour un choix douteux. N'oublions pas que notre chapelle doit devenir une chapelle du pèlerin. Maintenant qu'elle va être sécurisée, nous allons essayer d'en faire un lieu d'accueil des pèlerins du Tro-Breiz et de Compostelle. Vous connaissez les besoins : eau de la ville, tout à l'égout, zone pour cuisiner et lieu pour dormir. Nous reviendrons vers vous dans les prochains bulletins pour indiquer les solutions que nous mettrons en place.

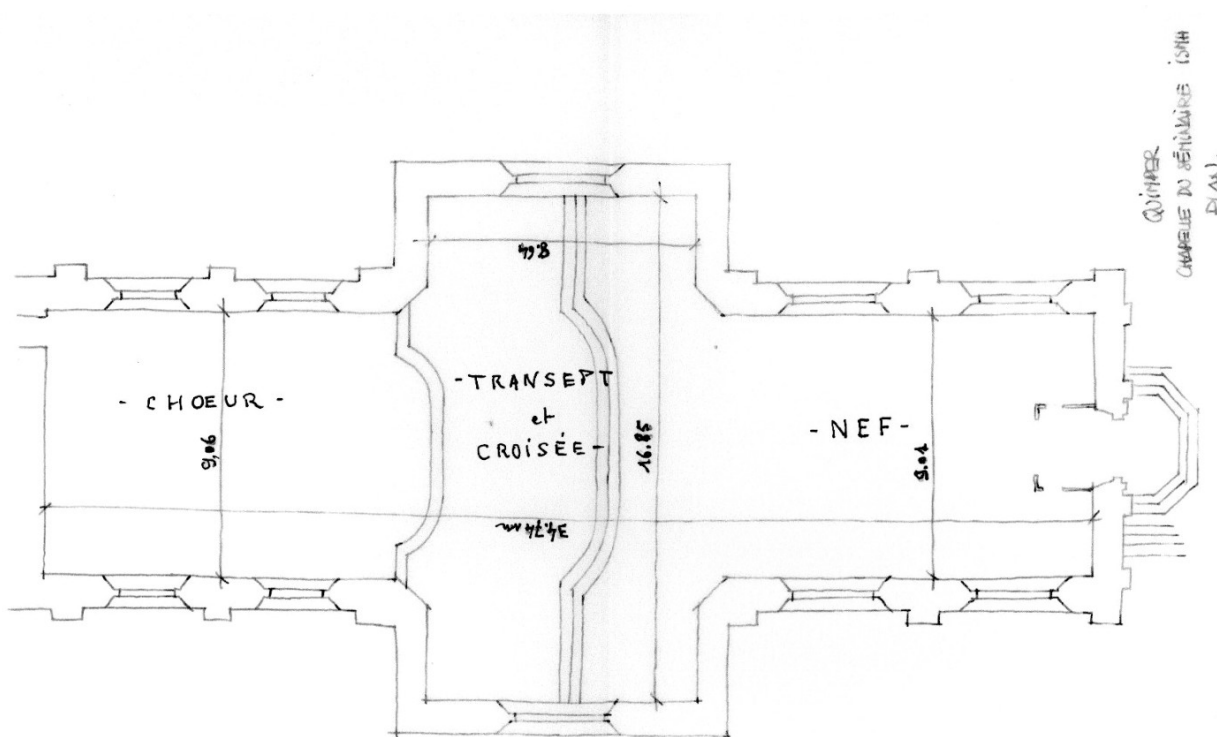
« *Les activités dans la chapelle* » : la mise en sécurité va nous permettre de redémarrer nos activités. Mais pas de fête de notre Saint Patron – le Saint-Esprit - ce lundi 2018 de la Pentecôte qui tombe cette année le 21 mai : les travaux n'auront pas commencé ou seront en cours. Nous allons simplement nous fixer comme objectif d'être prêts

pour les journées européennes du Patrimoine des 15 et 16 septembre.

Alors faites-nous confiance et réservez un moment pendant ces deux jours pour nous rejoindre. Nous avons déjà quelques idées qui vont se mettre en place pendant les mois à venir.

« *A la fin de cette lecture* » : Vous comprenez maintenant l'introduction légère et printanière du bulletin : les coups de vent sont derrière nous et le soleil nous vient avec ses fleurs pour rendre la chapelle accueillante et lumineuse. Malgré tout, restons sereins pour la suite. La rénovation d'une chapelle est pleine d'embûches, cependant aucun obstacle n'est insurmontable. Espérance, confiance, sûr du résultat mais humilité et travail sont nos outils adéquats.

Pour l'instant, gardons le sourire car la chapelle du Saint-Esprit retrouve une charpente consolidée et nous allons pouvoir nous y retrouver bientôt avec plaisir.



Adresses à retenir :

le trésorier : André Le Corre 12 allée Pilven 29000 Quimper 06 72 74 55 19

andre.le-corre2@orange.fr

le président : Jacques Pensec 10 rue du Port 29750 Loctudy Tel : 02 98 87 57 94

saint.esprit.chapelle@sfr.fr

IBAN : Ouvriers du Saint-Esprit – FR76 1558 9293 2801 8912 2784 073